

4 • services écosystémiques

revendication

novembre 2020

Que le gouvernement reconnaisse les services écosystémiques dans tous les programmes financiers liés à l'agriculture



Le modèle agricole actuel est fragile, en plus d'être axé sur une production externalisant les coûts environnementaux. Les régimes d'assurance (récolte et stabilisation) incitent à la spécialisation et à l'accroissement des fermes. La mondialisation fait que chaque nouvelle règle environnementale, pourtant nécessaire, est perçue comme un frein à la compétitivité. L'oligopole des industriels de l'agro-chimie renverse l'équilibre des pouvoirs et met en difficulté l'indépendance des agriculteurs et des agricultrices.

services écosystémiques

Le terme « service écosystémique » est devenu populaire en 2005 avec le rapport de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (1).

[Suite >>>](#)


Je signe!

Le dénominateur commun entre ces situations ? Le fait que l'on considère l'agriculture comme n'importe quelle activité économique plutôt que la considérer dans sa multifonctionnalité. Par notre revendication nous voulons donc réduire la pression du marché international sur nos agriculteur.ice.s et leur permettre de gérer un écosystème (et pas uniquement une récolte à exporter).

...services écosytémiques

Selon ce rapport, les services écosystémiques sont définis comme les services rendus aux hommes par les écosystèmes. Nous pouvons donc parler de filtration et rétention de l'eau, de séquestration de carbone face aux changements climatiques, de préservation de la biodiversité, de réduction de l'usage des pesticides, de l'amélioration du paysage, etc. comme des services écosystémiques.

Nous proposons donc de revoir le régime d'assurance stabilisation afin que les adhérents adoptent des mesures agroenvironnementales. En effet, si nous voulons voir des changements durables, il faut des changements en profondeur dans les programmes existants (qui ont mené au modèle agricole actuel). Il ne faut pas simplement créer des programmes de soutien supplémentaires comme le fait le Plan d'agriculture durable. Notre revendication va dans le sens du rapport Pronovost : nous voulons que l'assurance stabilisation soit modulée en fonction « des pratiques qui donnent des résultats pour ce qui est de leur effet bénéfique sur le milieu biophysique, effet allant au-delà de l'écoconditionnalité [...] de la production de biens environnementaux spécifiques, compensés en proportion des pertes de revenus occasionnées ou d'investissements à réaliser pour les produire » (2).

Afin de bien encadrer tous les types d'agricultures, il faudrait une assurance qui reconnaît les services écosystémiques, la pluralité de l'agriculture et qui englobe tous les types de productions.

dans l'actualité

Le projet phare du Plan d'agriculture durable (PAD) annoncé par le gouvernement en octobre 2020 est d'inciter les agriculteurs et les agricultrices à adopter des pratiques qui vont au-delà du cadre réglementaire. Pour cela, le gouvernement a prévu une enveloppe budgétaire de 70 millions de \$ sur 5 ans.

Suite >>>

...dans l'actualité

PAS DE CHANGEMENT DE PARADIGME

Le gouvernement reconnaît enfin le concept de services écosystémiques ! C'est une bonne nouvelle en 2020. Cependant, sans un changement profond dans les subventions agricoles et l'assurance stabilisation de La Financière agricole, cela ne servira pas à grand chose à long terme. Le cadre actuel pousse les agriculteur.rice.s à produire au maximum : on favorise l'augmentation des surfaces cultivées par ferme et l'augmentation du rendement - sans diversifier les cultures ou prendre en compte d'autres aspects (l'environnement par exemple). Avec le PAD, on vient « greffer » à ce cadre un programme temporaire et à la pièce : cela n'a pas de cohérence. De cette façon, on pourrait subventionner l'élargissement d'une bande riveraine le long d'une monoculture de soya GM tolérante au glyphosate et au dicamba. Cela rendrait-il la pratique globale plus durable ? Notre réponse est non. Attaquons-nous au cadre systémique et changeons de paradigme : c'est d'un nouveau modèle agricole dont nous avons besoin.

L' EXEMPLE DU BASSIN VERSANT DU LAC BOIVIN

Le projet du bassin versant du lac Boivin (3) vise à réduire la pollution diffuse en améliorant les bandes riveraines et la couverture du sol d'une trentaine de producteurs. Ils ont principalement les mêmes indicateurs et la même durée que pour le Plan d'agriculture durable. Le budget alloué pour une trentaine de producteurs, et provenant de la municipalité et de la MRC, est de 250 000\$. En comparant l'enveloppe allouée au Plan d'agriculture durable à celle du projet mené dans le bassin versant du lac Boivin, nous réalisons que les 70 millions budgétés pour les 27 000 entreprises agricoles du Québec correspondent à un budget (par tête) trois fois moins élevé.

De nombreux aménagements existent pour réduire l'utilisation de pesticides. En plus de réduire les intrants, ils apportent de nombreux bienfaits à la collectivité : ce sont des services écosystémiques. Nous avons préparé une liste de ces aménagements qui pourraient être pris en considération sous le régime proposé. Attention, cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive : plus de solutions existent et de nouvelles seront certainement développées dans le futur.

CULTURES DE COUVERTURE ET CULTURES INTERCALAIRES

Les cultures de couverture sont des cultures implantées pour couvrir le sol entre deux cultures à récolter. Les cultures intercalaires sont des cultures implantés entre les rangs de la culture principale.

Pour le producteur agricole, ces deux types de cultures améliorent grandement la santé du sol en réduisant l'érosion, améliorant sa structure, en retenant les éléments nutritifs et en favorisant l'infiltration d'eau. De plus, en compétitionnant contre les mauvaises herbes et en offrant un refuge aux auxiliaires de culture (ces insectes qui cannibalisent les ravageurs), ces cultures peuvent permettre une réduction importante des pesticides.

Parmi les services écosystémiques, la réduction de l'érosion, l'amélioration de la structure du sol et la recharge de la nappe phréatique qui sont d'importants atouts pour la société. L'érosion détériore la qualité de nos cours d'eau et l'amélioration de la structure de sol lui permet d'agir comme une éponge lors des pluies, réduisant ainsi le risque d'inondation. Sous certaines conditions, ces cultures peuvent même aider à stocker du carbone dans le sol.

AGROFORESTERIE

L'agroforesterie est l'ajout d'arbres dans les zones agricoles. On peut parler de bandes riveraines élargies, de haies brise-vent ou de bandes boisées assez espacées pour permettre la culture agricole. Ces systèmes sont encore peu développés au Québec. Les arbres eux-même peuvent avoir une fonction nourricière, fournir de la biomasse ou encore du bois d'oeuvre.

Pour le producteur agricole, l'agroforesterie permet de diversifier ses revenus, de protéger ses cultures du vent, de réduire les coûts de chauffage et de déneigement près de ses bâtiments et même de préserver une couverture de neige durant l'hiver afin de protéger le sol. Une étude dans la région du Missisquoi (4) a trouvé qu'il y avait moins de ravageurs dans de tels systèmes.

Parmi les services écosystémiques, il y a la création d'habitats pour la faune et les pollinisateurs, la séquestration de carbone, la diversification/embellissement du paysage, la réduction de la dérive des pesticides et certains aménagements agroforestiers peuvent même réduire les lames de neige sur les routes l'hiver.

BANDE RIVERAINE

Une bande riveraine est une bande non cultivée entre un cours d'eau et le champ : elle vise à protéger les écosystèmes. La bande peut être seulement enherbée, contenir des arbustes ou même avoir des arbres. La bande riveraine est, en agriculture, pratiquement une exigence réglementaire. La largeur minimale est de 3 mètres, dont un sur le dessus du talus. Les agriculteurs ne peuvent ni fertiliser ces

espaces, ni y utiliser des pesticides. La section du champ qui se retrouve dans la bande riveraine ne peut être assujettie à l'assurance récolte.

Lors de l'arrivée de cette réglementation, les agriculteurs l'ont considéré comme une expropriation forcée. Encore aujourd'hui, plusieurs bandes riveraines ne sont pas respectées. Les agriculteur.rice.s qui ont aménagé leurs bandes riveraines sont souvent ceux et celles qui ont vu la nécessité de protéger leurs champs de l'érosion.

- ▶ Pour le producteur agricole, il s'agit d'un moyen efficace de prévenir l'érosion et de réduire le transport d'engrais et de pesticides vers les cours d'eau. Une bande riveraine peut aussi aider à gérer la faune nuisible aux cultures, en offrant par exemple des perchoirs pour des oiseaux de proies.
- ▶ Parmi les services écosystémiques, il y a la création d'habitats et de corridors fauniques, la préservation des cours d'eau, la réduction de la dérive des nutriments, l'amélioration du paysage, etc.

BANDE FLEURIE

Des bandes fleuries, ce n'est pas uniquement pour faire beau ! Il s'agit d'un aménagement pour attirer les insectes utiles aux cultures. On pense aisément aux pollinisateurs mais les ennemis naturels des prédateurs sont bien plus importants aux yeux des producteurs de cultures céréalières (les céréales sont généralement pollinisés par le vent).

- ▶ Pour le producteur agricole, les bandes fleuries peuvent diminuer la quantité de pesticides à utiliser.
- ▶ Pour les services écosystémiques, il y a la diversité du territoire, la création d'habitats pour les pollinisateurs et les insectes : les bandes fleuries sont un bon atout pour la biodiversité. Le facteur le plus important dans le déclin des insectes est la perte d'habitat : pourquoi ne pas changer la donne ?

ROTATION ALLONGÉE

La rotation des cultures possède des avantages sur plusieurs plans. Dans la pratique, son usage est pourtant limité. Par exemple, en Montérégie, on voit plutôt des alternances maïs transgénique sur soya transgénique - une variation bien loin d'une vraie rotation des cultures. Ce manque provient de toutes les politiques gouvernementales qui ont encouragé l'hyperspécialisation des fermes.

- ▶ Pour le producteur agricole, des rotations allongées mènent à une diversification des revenus, un étalement dans le temps des travaux à faire au champ, à briser le cycle des maladies, à avoir accès à de nouvelles fenêtres pour combattre les mauvaises herbes.
- ▶ Parmi les services écosystémiques, il y a une augmentation de la biodiversité au niveau du territoire et une amélioration de la structure du sol - ce qui réduit l'érosion et améliore nos cours d'eau.

Une réforme complète des régimes d'assurance et de soutien à l'agriculture permettrait de financer les services écosystémiques en détournant des subventions accordées à des pratiques moins respectueuses de l'environnement. D'autres solutions existent toutefois : une taxe sur les pesticides a été mentionnée, les agriculteur.rice.s pourraient accéder au marché du carbone, etc. Cependant, pour s'assurer d'un bon taux d'adoption et d'une adhérence à ces techniques plus vertes, il faut démontrer aux agriculteur.rice.s qu'ils y ont un avantage.

Nous ne sommes pas les seuls à mettre de l'avant cette solution. Le rapport de la commission parlementaire sur les pesticides a souligné ces enjeux, et des experts et organismes avaient fait des propositions dans ce sens lors de leurs participations à la commission parlementaire. Les voici.

recommandation de la CAPERN

QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ANALYSE LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX, TELS QUE L'ASSURANCE RÉCOLTE DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE, AVEC LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES PESTICIDES.

les positionnements à la CAPERN

- Jocelyne Dagenais, ancienne fonctionnaire du MAPAQ et du MSSS et de l'IRDA
- Union des Producteurs Agricoles (UPA)
- Union Paysanne
- Centre de Référence en Agriculture et Agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Certains acteurs parlaient plutôt de considérer l'utilisation de pesticides dans les critères d'écoconditionnalité

- Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ)
- Consortium Prisme
- Les apicultrices et apicultrices du Québec
- Équiterre

RÉFÉRENCES

- (1) Millennium Ecosystem Assessment (Program), éditeur. Ecosystems and human well-being: synthesis. Washington, DC: Island Press; 2005. 137 p
- (2) Pronovost J. Agriculture et agroalimentaire - assurer et bâtir l'avenir. Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois; 2008 p. 274. (Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois)
- (3) Laliberté M. Réduction du ruissellement et de la perte de sols: des agriculteurs au front pour le lac Boivin [Internet]. La Voix de l'Est. 2020 [cité 23 oct 2020]
- (4) Labrie G, Lussier C, De Almeida J, Brazeau S, Tartera C. Labrie et al, 2019, Entomofaune en haies brise vent riveraines de missisquoi.pdf. Bedford (Québec): CLG AGFOR; 2019 févr p. 38